

# BILAN D'ACTIVITÉ 2019



## LE MOT DU PRÉSIDENT

En 2019, le tribunal administratif de Nantes a été confronté à une hausse extrêmement forte de ses entrées, de 16 %, représentant près de 2 000 requêtes supplémentaires par rapport à 2018 (l'augmentation du contentieux des visas et du contentieux de l'éloignement des étrangers en est la cause principale).

Le tribunal a néanmoins amélioré de nouveau la productivité de ses magistrats et celle de ses agents de greffe, tout en maintenant une qualité de ses décisions rendues, supérieure à la moyenne nationale. Ces résultats ont été rendus possibles par la recherche permanente d'une efficacité maximale des procédures internes de la juridiction et par un management extrêmement attentif des magistrats et agents de greffe qui se sont très fortement mobilisés. Pour autant, le tribunal n'a pu atteindre un taux de couverture positif et n'a pu davantage réduire son stock global d'affaires en instance, et ceci, malgré les efforts de tous.

Le passage, en deux ans, de huit chambres officielles à dix chambres officielles, par un arrêté de M. le vice-président du Conseil d'État, pris en janvier 2020, marque l'appui très fort reçu de la part du Conseil d'État.

Toujours en 2020, le tribunal administratif de Nantes poursuivra les efforts soutenus, engagés de longue date pour assainir durablement sa situation, notamment en matière d'affaires enregistrées il y a plus de deux ans.

**Bernard ISELIN**

**14 381**

affaires enregistrées  
+ 15,8 %  
par rapport à 2018

**12 858**

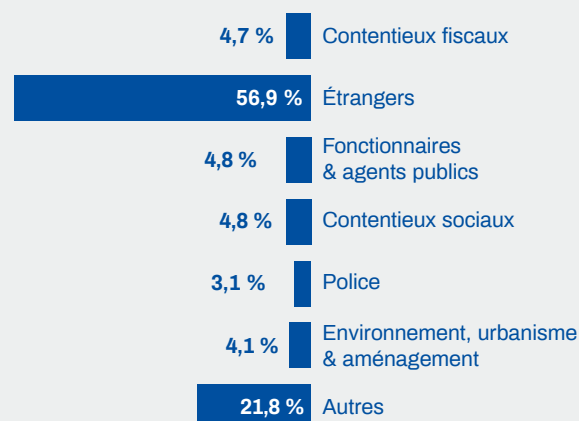
affaires jugées  
+ 5,4 %  
par rapport à 2018

Délai prévisible moyen de jugement

**1 an 1 mois et 20 jours**

+ 7 % entre 2009 et 2019

## Répartition des affaires enregistrées en 2019 par type de contentieux



## Nombre d'affaires en données nettes

